

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE MONTUPET



INITIEE PAR LE GROUPE LINAMAR

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX
CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE MONTUPET**

PRIX DE L'OFFRE :

71,53 euros par action Montupet

DUREE DE L'OFFRE :

25 jours de négociation

Le présent communiqué de presse est établi et publié par Montupet (la « **Société** ») conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° et de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n° 15-619 en date du 8 décembre 2015 sur la note en réponse établie par Montupet dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par le Groupe Linamar et visant la totalité des actions de Montupet (l'« **Offre** »).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Montupet ont été déposées auprès de l'AMF le 8 décembre 2015.

La note en réponse de Montupet, visée par l'AMF, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Montupet sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Montupet S.A. (<http://www.montupet.fr/>), et peuvent être obtenues sans frais au siège social de la Société.

Pour plus d'information, contacter M. Stéphane Magnan au +33 (0)1 47 56 47 56.